L'offensive parlementaire va se déclancher

Onze interpellations nouvelles attendent le Gouvernement

Paris, 7. — Le Parlement va reprendre demain ses travaux. Rappelons que le nombre des interpellations nouvelles dont la Chambre aura à fixer la date est de onze. Ce sont, dans leur ordre de dépôt, celles de : 1. M. Léon Daudet, sur le voyage de M. Loucheur à Londres ; 2. M. Uhry, sur la vente de la ferme de Mlle Gouze ; 3. M. Berthon, sur les événements d'Essen ; 4. M. de Moro-Giafferi, sur l'arrestation d'un journaliste français à Berlin ; 5. M. Gilbert Laurent, sur le scandale des carnets médicaux ; 6. M. Margaine, sur la politique extérieure ; 7. M. Moutet, sur la demande du comte Bethlen et la politique française envers la Hongrie ; 8. M. Berthon, sur la nouvelle conférence de Lausanne ; 9. M. Herriot, sur le décret concernant la réforme de l'enseignement ; 10. M. Georges Leygues, sur le même sujet ; 11. M. Léon Escoffier, sur l'application de la loi des dommages de guerre.

Le sentiment général est qu'aucun débat sur la politique étrangère ne s'ouvrira sans l'assentiment du président du Conseil, avant que ne vienne devant la Chambre le projet relatif aux crédits d'occupation de la Ruhr.

La séance de mercredi doit être consacrée à la reprise des débats sur la réforme électorale.

Un reflet rouge se dessinait sur la glace d'une auto

EFFRAYÉE, UNE FEMME SE JETA SUR LA CHAUSSÉE ET SE TUA

Carpentras, 7. — Dimanche, vers 7 heures du soir, entre Saint-Saturnin et le moulin de la Fable, alors que M. Rousseau, négociant à Carpentras, rejoignait cette ville en automobile, sa fille apercevait un reflet rouge se dessinant sur la glace de la voiture.

Elle cria : « Au feu! »

Mme Rousseau, 54 ans, ouvrit instinctivement la portière et se jeta sur la chaussée, alors que la machine marchait à 50 kilomètres à l'heure.

La jeune fille, affolée, allait suivre sa mère, quand M. Rousseau la saisit et la maintint jusqu'à l'arrêt complet de la voiture.

Transportée à l'hôpital de Carpentras, Mme Rousseau, qui avait le crâne fracturé, y est décédée.

Devant ses parents, une femme étrangla son nouveau-né

Toute la famille fut arrêtée et fit des aveux

Orléans, 7. — A la suite d'une dénonciation anonyme, le parquet de Montargis vient de mettre en état d'arrestation toute une famille compromise dans une affaire d'infanticide.

Le 3 mai dernier, une jeune fille de 22 ans, Mlle Renée Delorme, dont les parents sont cultivateurs à Château-Renard, mettait au monde un enfant venu à terme et vivant, et l'étranglait en présence de ses père et mère, de sa grand'mère et de son oncle, qui allaient ensuite enterrer le petit cadavre dans le jardin d'un voisin, où il a été retrouvé par les inspecteurs de la brigade mobile. Renée Delorme et les quatre membres de sa famille, complice de son crime, ont fait des aveux.

Cachin et ses amis ont été remis en liberté

Paris, 7. — MM. Marcel Cachin, député communiste de la Seine : Monmousseau, Treint, Maranne, Piétri, Gourdeau, Lartigue, Semard, Cazals, Jacob et Masson ainsi que M. Hueffer de Strasbourg, qui étaient détenus à la prison de la Santé, pour attentat à la sûreté intérieure de l'Etat, ont été mis en liberté provisoire à 16 heures.

Un monument à un héros de 1870

Versailles, 7. — Hier, au milieu d'une nombreuse assistance, en présence du général Berdoulat et de MM. Tardieu et Bonnefous, députés, a eu lieu sur la route de la Celle Saint-Cloud, l'inauguration officielle de la statue de François Debergue, le jardinier qui, le 22 septembre 1870, fut fusillé par les Prussiens pour avoir détruit les fils télégraphiques reliant le grand état-major allemand, alors à Versailles avec les troupes d'investissement.

Un sac contenait le tronc d'un homme

Le Havre, 7. — Un sac contenant un tronc d'homme a été trouvé dans le canal Vauban.

Les débris humains paraissent avoir été immergés il y a environ trois semaines.

Les sections sont nettes.

Un tragique accident aux Courses de Tourcoing

L'officier qui en fut victime est mort lundi à Lille

Les courses de Tourcoing, organisées dimanche dernier, ont été marquées par un tragique accident. Au plein du Steeple-Chase militaire, le lieutenant de Bertoult, du 3e hussards, a fait une chute de cheval.

Relevé inanimé, le malheureux officier ne revint à lui que pour souffrir horriblement. De suite, on jugea son état grave et on décida de transporter M. de Bertoult à l'hôpital militaire de Lille.

A 11 heures du soir, le docteur Courty, jugeant l'état de l'officier des plus alarmant pratiquait une opération chirurgicale pour essayer de le sauver. Ce fut en vain. A trois heures du matin, le jeune lieutenant succombait à un écrasement du foie.

Cet officier était en garnison à Strasbourg. Il n'était âgé que de 26 ans. Le corps sera dirigé mardi sur Saint-Pol-sur-Ternoise où se trouve la famille de la victime, et où aura lieu l'inhumation.

Le crime stupide d'un fier-à-bras

Permissionnaire, il tua un manœuvre qui refusait de se mesurer avec lui

Paris, 7. — Sans autre motif qu'une sotte jalousie de fier-à-bras, un soldat permissionnaire, Constant Levesque, du 36e tirailleurs algériens, a tué, la nuit dernière, d'un coup de couteau en plein cœur, un manœuvre, M. Joseph Poulain, qui refusait de se mesurer avec lui.

Il était une heure et demie ; c'était l'heure de la fermeture des débits De l'un d'eux, situé au coin de la rue Saint-Charles et de la rue de la Convention, sortait avec quelques voisins, un manœuvre, M. Joseph Poulain, domicilié rue Gutenberg, 47, qui, quelques instants auparavant venait d'essayer sa force à l'aide d'un appareil pneumatique. Et il était là, sur le trottoir, devisant les résultats obtenus, lorsqu'il fut interpellé par un individu qui avait assisté aux expériences du manœuvre.

— Puisque tu es si fort, dit-il d'un ton narquois et menaçant, mesure-toi donc avec moi !...

Peu soucieux de se quereller, M. Poulain répondit :

— Je ne vous connais pas, passez donc votre chemin.

A peine avait-il achevé cette phrase que se précipitant, son interlocuteur lui plongeait un couteau en pleine poitrine.

Mortellement blessé, le manœuvre s'écroula, tandis que le meurtrier prenait la fuite en compagnie du journalier Henri Laurent, 21, rue des Entrepreneurs, et son amie, Henriette Willems, 44, rue Sébastien-Mercier.

Mais celle-ci fut rapidement rejointe par les témoins de la scène tragique.

Pour tenter de la dégager, Henri Laurent revint sur ses pas, et fit feu sur le groupe, atteignant d'un projectile au mollet — blessure sans gravité — M. François Nezet, journalier, un voisin de M Poulain.

Laurent reprit aussitôt sa course, serré de près par des passants qui réussirent à l'appréhender, tandis que disparaissait le meurtrier du malheureux Poulain.

M. Bonnet, commissaire de Grenelle s'empressa de prévenir la direction de la police judiciaire qui mit immédiatement à sa disposition le brigadier Couturier et l'inspecteur Ballaquérie, auxquels une rapide enquête permit d'identifier le coupable, Constant Levesque, dit « Titi », vingt-deux ans, soldat du 36e tirailleurs algériens, détaché à l'armée du Rhin, permissionnaire de vingt jours, domicilié 10, impasse Vignon.

Les deux policiers s'y rendirent aussitôt et sans difficulté arrêtèrent dans son lit le meurtrier qui, rentré quelques minutes auparavant, s'était tranquillement couché.

Après interrogatoire, M. Bonnet a envoyé au dépôt Levesque et son ami Laurent.

Un individu de Croix aurait abusé de ses trois filles

M. Bicheyre, commissaire de police à Croix, a fait procéder, lundi à midi, à l'arrestation du sieur Georges Pernoit, 46 ans, demeurant rue de Thionville. Après l'avoir interrogé sur les faits qui lui étaient reprochés, il fit déférer cet individu au parquet de Lille.

Pernoit a été veuf deux fois et vit actuellement avec une concubine. Il y a six enfants nés de ces trois alliances.

Pernoit est accusé d'avoir abusé de trois de ses filles; la première a 22 ans, la seconde 16 et la troisième 15, et elles sont issues, deux des mariages de Pernoit, et la troisième du concubinage.

C'est sur dénonciation de l'aînée que Pernoit aurait été arrêté.

APRÈS L'OFFRE ALLEMANDE

L'Angleterre essaierait de rouvrir les négociations

Sa réponse n'aurait pas le caractère d'un refus catégorique

Londres, 7. — Lord Curzon a présidé ce matin une réunion du cabinet au cours de laquelle, présume-t-on, la note allemande et la réponse séparée de la France et de la Belgique ont été discutées.

Les milieux officiels continuent à être réservés : mais l'*Agence Reuter* croit savoir de source bien informée, que le gouvernement britannique décidera probablement d'adresser aussi à l'Allemagne une note séparée, qui, tout en laissant clairement entendre que l'offre allemande est non satisfaisante et inadequate, n'aura pas le caractère d'un refus pur et simple, mais qu'il essaiera de rendre possible la réouverture de négociations entre l'Allemagne et les Alliés, afin de régler la situation peu satisfaisante actuelle.

Que fait-on de la voix de l'Italie et de la Grande-Bretagne ?

Londres, 7. — Plusieurs journaux constatent qu'en fait, la prolongation du délai de remise de la réponse franco-belge au reich aurait pu laisser croire aux Allemands à une certaine faiblesse ou à une hésitation de dernière heure.

Néanmoins, certains rédacteurs diplomatiques ne s'expliquent pas que l'on ait jugé impossible de rédiger une réponse conjointe et tout en reconnaissant qu'en ce qui concerne l'occupation de la Ruhr, la France et la Belgique, étaient les principales intéressées, ils se demandent ce qu'on fait de la voix de la Grande-Bretagne et de celle de l'Italie, dans la question des réparations.

Des bruits qui exigent confirmation

La Westminster Gazette signale que dans la soirée, des bruits ont couru suivant lesquels l'Italie aurait fait savoir au gouvernement britannique qu'elle n'était pas favorable à un rejet pur et simple des offres allemandes et qu'elle serait disposée à considérer que ces offres, tout insuffisantes qu'elles fussent, pourraient servir de base pour de futures négociations.

Le journal convient, d'ailleurs, que rien ne s'est effectivement produit qui fut de nature à confirmer ces bruits.

D'autre part on aurait prétendu, dans certains milieux, que le gouvernement britannique aurait l'intention de retirer ses troupes de Rhénanie, si la France persistait dans son attitude énergique.

La Westminster Gazette déclare qu'il n'est nullement question d'une telle éventualité.

M. Cuno se plaint... de sa santé

Il aurait l'intention de démissionner

Berlin, 7. — La « Welt am Montag » publie l'information suivante :

Dans les milieux politiques allemands on traduit les plaintes répétées que M Cuno continue à proférer sur son état de santé par l'intention qu'il aurait de résigner ses charges, qui lui sont devenues trop lourdes

On considère M. Stresemann comme l'unique successeur de M. Cuno. Au sein du parti socialiste, on se demande si les socialistes devront participer à la grande coalition au cas de constitution d'un cabinet Stresemann, ou bien continuer à observer une attitude bienveillante.

Une bombe faillit provoquer une catastrophe à Düren

Un pont fut coupé quelques secondes avant le passage du Bruxelles-Cologne

Liège, 7. — Un attentat a été commis cette nuit à Duren sur la ligne de Bruxelles, Aix-la-Chapelle, Cologne. Une bombe placée sous l'arche du pont a fait sauter la moitié de cet ouvrage. Les dégâts sont très importants. Quelques minutes plus tard un train devait passer à l'endroit de l'explosion. Fort heureusement deux chasseurs sénégalais de faction à proximité allèrent à la rencontre du convoi qui était défilé en vue et firent signe au machiniste qui peut arrêter sa machine à temps. Quelques mètres de plus et le train bondé de voyageurs se serait précipité dans le vide.

Des régiments du Nord partent pour la Ruhr

Le 43e R. I.

Le 43e d'infanterie devant partir pour la Ruhr, une revue d'inspection de ce régiment a été passée *hier* dans la cour de la Citadelle de Lille, par le colonel. Le général Lacapelle, arrivé à trois heures, passa lui-même une rapide inspection.

Le départ d'un bataillon comprenant 400 hommes ainsi que celui de la musique du régiment se fit la nuit dernière. Le détachement commandé par le colonel Merx aidé du commandant Lallapie, embarqua à la gare Saint-Sauveur. Le train est parti ce matin à 2 h. 33.

Le 110e R. I.

C'est aujourd'hui mardi, à 15 heures 30, que le 110e régiment d'infanterie quittera Dunkerque pour se rendre dans la Ruhr.

Le 1er bataillon et l'état-major seront embarqués au Freycinet 2. Quant au 2e bataillon, il sera vraisemblablement dirigé vers les pays occupés le lendemain mercredi dans les mêmes conditions.

Le 3e bataillon, qui se trouve à Boulogne, rejoindra les précédents en gare d'Hazebrouck.

Les troupes françaises se battent au Maroc

60 rebelles ont été tués et les blessés sont nombreux

Rabat, 7. — Dans la région de Taza, les troupes françaises ont atteint tous leurs objectifs. Le 6 mai, l'ennemi s'est acharné sur le flanc gauche qui a résisté admirablement, lui occasionnant des pertes sérieuses Plus de 60 tués ont été comptés et le nombre des blessés est très élevé.

Cette dernière contre-offensive a été brisée, cependant après résistance des Beni-Bouzert, qui sont venus, vers midi, faire leur soumission en livrant un premier contingent de 47 fusils.

Les résultats militaires et politiques de ces opérations sont considérables.

La publication du décret de réforme de l'enseignement

Paris, 7. — M. Georges Leygues vient d'adresser à M. Léon Bérard, ministre de l'Instruction publique, une lettre dans laquelle il l'informe qu'il l'interpellera sur les raisons qui ont motivé la publication du décret relatif à la réforme de l'enseignement et sur les conséquences de ce décret.

Dans sa lettre, M. Leygues proteste contre le décret publié à l' « Officiel », en violation, dit-il, des engagements pris par le ministre de l'Instruction publique devant la Chambre et des promesses réitérées qu'il a faites aux interpellations, de ne rien décider tant que le Parlement n'aurait pas donné son avis.

Il y a un crachat sur votre pardessus !

Le changeur de Quiévrain se dévêtit mais il eut une grosse surprise

Bruxelles, 7. — (De notre corr. part). — Ce matin, M. Bournonville, agent de change à Quiévrain, se rendait à Bruxelles pour affaires. Deux particuliers lui firent remarquer qu'un imprudent passant avait souillé son pardessus d'un « crachat ». M. Bournonville vociféra contre le dégoûtant personnage et enlevant son pardessus se mit en devoir de le nettoyer ; les deux particuliers de fort bonne grâce, aidèrent le changeur à procéder à ce petit nettoyage.

... Son portefeuille avait disparu il contenait 125.000 francs

Ceci fait, il rendossa son pardessus et remercia vivement ses deux aides, mais une désagréable surprise l'attendait, car voulant tirer son portefeuille, il s'aperçut que celui-ci, contenant un chèque de 125.000 fr. avait été remplacé par un autre ne contenant que des papiers sans valeur.

Inutile de dire que les deux particuliers sont restés introuvables.

12 maisons incendiées

Bagnère-de-Bigorre, 7. — A Vielille-Aure, village frontière des Hautes-Pyrénées, un violent incendie a éclaté aujourd'hui. On signale que douze maisons sont en feu et que le sinistre menace encore de s'étendre.

Un Espagnol jaloux égorgea sa maîtresse

Le cadavre fut trouvé horriblement mutilé

Auch, 7. — Ce matin vers 4 heures, le charron Loste, demeurant quai Roquelaur, âgé de 35 ans, a égorgé sa maîtresse Thérèse Sangaset, veuve Garros, 30 ans, demeurant rue d'Angerville, à la suite d'une scène de jalousie.

La malheureuse avait la tête presque détachée du tronc et le corps transpercé de nombreux coups de couteau.

Loste s'est constitué prisonnier.

Sa victime était veuve de guerre et était bien considérée dans le quartier.

Loste, de nationalité espagnole, était, au contraire, un alcoolique invétéré.

Un bébé de 3 ans écrasé par une auto à Equihen

M. Hazebrouck, notaire à Beauranville, passait, dimanche dans la soirée, à Equihen (arrondissement de Boulogne-sur-Mer), lorsqu'un jeune enfant de trois ans vint se jeter sous la voiture.

Malgré tous les efforts du conducteur, l'auto ne put arrêter à temps et le pauvre petit fut écrasé.

On ne releva qu'un cadavre.

La gendarmerie a ouvert une enquête.

Les audiences de Werden se succèdent monotones

Werden, 7. — L'audience est ouverte à 8 h. 30 La salle est presque vide.

C'est le jour des témoins de la défense. Tous sont des salariés de la maison Krupp. Ils s'efforcent d'établir que M. Krupp von Bohlen ne s'occupe pas des affaires de sa maison, que le bruit des sirènes n'était qu'une rumeur confuse (sic), que les directeurs ne pouvaient entendre dans leurs bureaux, etc.

Le défilé continue.

Un photographe, apostié pour prendre des clichés, et qui en prit en effet plusieurs lors des incidents tragiques, déclare aujourd'hui n'avoir rien vu ni entendu.

— Comme l'avion de Nuremberg, s'exclame le commissaire du gouvernement.

L'audience suspendue à midi reprend à 14 h.

Le Commissaire du gouvernement demande à M. Krupp : Où est imprimé le journal clandestin de propagande. M. Krupp répond évasivement. Le commissaire obtiendra le même résultat négatif quand il questionnera le chef du bureau de l'embauchage sur l'embauchage des anciens schupos.

Plus tard, M. Krupp déclare : « Je consentirai à aller en prison pourvu que mon sacrifice put dégager la responsabilité de mon personnel ».

L'Etna lance de la lave

Catane, 7. — L'Etna se trouve en activité. La bouche qui s'est formée au cours de l'éruption de 1911, lance de la lave dont le cours atteint environ trois kilomètres, descendant lentement sur les terrains non cultivés.

Des bandits chinois attaquèrent un train

300 voyageurs furent faits prisonniers

Londres, 7. — Un message Reuter, de Pékin, signale qu'un groupe de bandits, fort d'un millier d'hommes, a fait dérailler, ce matin, de bonne heure, à Lincheng, dans le Chantoung, un train express se rendant de Pukov à Tientsin. Au cours du combat qui s'engagea entre les assaillants et les voyageurs, un de ces derniers de nationalité étrangère, aurait été tué et deux voyageurs chinois auraient été grièvement blessés. Les bandits ont capturé trois-cents voyageurs, parmi lesquels se trouveraient plusieurs étrangers. Vingt-huit autres voyageurs dont six étrangers ont réussi à s'échapper.

Toutes les femmes ont été remises en liberté

Pékin, 7. — Parmi les Américains faits prisonniers hier par les bandits qui ont fait dérailler et ont ensuite pillé un train dans le Shantoung, se trouve la belle-sœur de Rockfeller junior, Miss Aldrich, ainsi que sa femme de chambre française.

Par ailleurs, un télégramme de Shangaï, daté d'aujourd'hui et transmis via New-York, annonce que les bandits ont remis en liberté toutes les femmes qu'ils avaient faites prisonnières.

Enfin, un autre télégramme de Shangaï, qui vient de nous parvenir, annonce que l'un des prisonniers, M. Gensberger, est citoyen français.

EN DEUX LIGNES

Prague. — Tchéco-Slovaquie bat France par 45 p. contre 41, aux épreuves athlétiq. féminines.

Montréal. — Inondations nouveau Brunswick ; grand pont emporté, trains arrêtés, etc.

Bordeaux. — La « Goodwill Délégation » visita la ville et partit pour Tours.

Chambéry. — La 1re Maison du Tourisme créée en France, a été inaugurée dimanche.

Une auto s'est lancée sur une procession

Vingt personnes de Bruges ont été blessées

Bruges, 7. — Au cours d'une procession, une automobile a été mise en marche accidentellement et lancée à toute allure sur la foule. Il y a eu vingt blessés, dont cinq grièvement. L'automobile s'est écrasée contre un mur.

Un autre accident à Namur a fait quatre victimes

Namur, 7. — A la suite de la rupture du volant de direction, une auto conduite par un industriel bruxellois, et occupée par sa femme, son jeune fils et sa belle-mère, a capoté sur la route, près de Namur. Une personne a été tuée. Les trois autres grièvement blessées sont en danger de mort.

Le taureau éventra l'imprudent matador

Bordeaux, 7. — Au cours de la corrida d'hier, le matador Mendez a été grièvement blessé par le troisième taureau. Il a été transporté d'urgence dans une clinique ; l'opération de la laparotomie a été jugée nécessaire.

C'est à la fin de sa course, au moment de travailler son troisième taureau, que Mendez a été grièvement blessé. Peu d'instants avant le combat, il faisait part à ceux qui l'entouraient de la crainte que lui inspirait son adversaire. Au premier [illegible]gement, le taureau a atteint le matador en plein abdomen et une corne est entrée profondément dans le péritoine, faisant une large plaie par où s'échappaient les intestins.

Transporté en hâte dans une clinique, Mendez a été aussitôt opéré. Sur sa demande expresse, le blessé n'a pas été endormi pendant l'opération qu'il a dû subir. On a constaté que la corne avait sectionné une artère, occasionnant une hémorragie interne.

A l'issue de l'opération, le docteur Moullinié a déclaré que l'état du matador est grave, mais que tout espoir de le sauver n'est pas perdu.

Pendant tout le début de la course, Mendez s'était fait chaleureusement applaudir pour son travail magnifique, mais jugé par tous très imprudent.

Des banquiers de Saint-Etienne ont fait de nombreuses dupes

Saint-Etienne, 7. — M. Ravier, juge d'instruction, a confronté aujourd'hui Bellicaud et Girinon, directeurs d'une banque déclarée en faillite. Tous deux ont reconnu les faits, mais n'ont pu fixer le montant des détournements, qui seront connus seulement après l'examen des experts. Les plaintes affluent au parquet et leur nombre est considérable.

Un Bras dépassait d'un tas de sable

Saint-Mihiel, 7. — Deux cyclistes qui passaient sur la route d'Appremont, près d'une carrière de sable, virent un bras qui dépassait d'un tas de sable. Se doutant qu'il y avait eu un éboulement, les deux hommes dégagèrent le corps. C'était celui d'un jeune homme nommé Ferrel, manœuvre à Saint-Mihiel. Il était seul occupé à la carrière quand l'éboulement s'était produit. Malgré les soins qui lui furent prodigués, il ne put être ramené à la vie.

Condamné à mort, à 18 ans

Constantine, 7. — La cour criminelle de Sétif a condamné à mort l'indigène Toukesab Aissa, dix-huit ans, inculpé d'assassinat sur la personne de Marc Lugaro, vieillard de soixante-douze ans.

La cour criminelle de Constantine avait déjà condamné à mort le précoce criminel en décembre, mais le jugement avait été cassé pour vice de forme.

L'échauffourée de Barcelone

Une dizaine de manifestants et deux policiers blessés

Madrid, 7. — Une dépêche officielle de Barcelone rend compte en ces termes des incidents qui se sont produits hier.

Hier, à la suite d'une interdiction de meeting en plein air, organisé par la « Solidaridad Obrera », 2.500 ouvriers allèrent manifester au centre de la ville. La police somma par deux fois les ouvriers de se disperser les agents allaient procéder à la troisième sommation quand des coups de revolver partirent du côté des manifestants, blessant grièvement deux policiers. La police fit alors une troisième sommation et aussitôt riposta à l'agression, blessant une dizaine de manifestants.

FEUILLETON DU 9 MAI 1923 — N° 3

L'ANNEAU D'ARGENT

Grand roman d'amour par Georges de BOISFORÊT

Résumé des feuilletons précédents

Jacques Burgos, un jeune bellâtre de 30 ans, fait son entrée dans les salons du banquier Sartolles. Le docteur Daubry, ami du banquier, présente Burgos à Mme Régine Sartolles. Celle-ci étant accaparée par un groupe d'amis, Daubry et Burgos s'éloignent. Daubry explique au jeune homme comment Sartolles, si vigoureux, s'était retrouvé un jour, complètement paralysé. Seul chez cet homme de fer, le cerveau est demeuré intact, mais les os et la peau, qui se sont desséchés peu à peu, lui laissent aujourd'hui l'apparence d'un squelette.

Plus tard, le docteur montre à son compagnon, un couple : Mlle Sartolles et Gaston Mauroy, lieutenant de cuirassiers, fils de l'agent de change Mauroy qui, à la suite d'opérations désastreuses, se suicida, laissant une veuve et ces deux fils.

Burgos ne peut s'empêcher de pâlir et prend un prétexte pour se séparer de M. Daubry. Une minute plus tard, ce dernier rejoint le banquier.

PREMIERE PARTIE

Les misères des riches

I

PIERRE SARTOLLES

Pierre Sartolles était jaloux.. jaloux de sa femme !...

Il l'avait toujours été.

Mais naguère il était un homme malade, robuste comme les autres. Il pouvait se défendre... défendre son bien et châtier impitoyablement qui eût tenté de le lui ravir. A cette heure il était là, impuissant, cloué dans ce fauteuil par la paralysie ! Quand Régine n'était pas auprès de lui, quand elle sortait, où allait-elle ? que faisait-elle ? Il devait se contenter du motif qu'elle invoquait pour justifier son absence. Etait-il vrai, ce motif ? Elle était si belle ! Tant d'hommages l'entouraient, tant de désirs masculins rôdaient autour d'elle! Ah ! c'était effroyable de douter comme il doutait ! Certes, elle semblait irréprochable. Soumise à ses moindres caprices, — des caprices tyranniques de malade, — elle lui prodiguait des soins dévoués. Mais connaît-on jamais la pensée secrète d'une femme et les yeux n'ont-ils pas le même regard, les lèvres le même sourire dans le mensonge et dans la vérité ?... Alors, ô mon Dieu, comment savoir ?... Et puis il ne pouvait ignorer, il n'ignorait pas que jamais elle ne l'avait aimé... d'amour. Il avait conscience que c'était sa faute à lui. Aux premiers jours de leur mariage, il avait été brutal, maladroit, il avait traité la jeune fille pure, craintive, réfugiée dans ses bras, comme il eût fait avec l'une de ses maîtresses qui avaient occupé sa jeunesse, alors qu'il courait les aventures. Profondément blessée, l'âme de Régine avait échappé au mari qui s'était flatté de la conquérir. Et c'est parce qu'il savait cela, c'est parce qu'il savait qu'elle ne l'aimait pas que... dans sa jalousie constamment en éveil... il avait la conviction que la jeune femme en avait aimé... qu'elle en aimait un autre !...

Ah ! s'il eût eu la preuve qu'elle le trompait, qu'elle livrait à un amant les trésors de sa beauté, pour punir les deux complices quelle terrible vengeance il eût exercée !...

Et sans plus s'occuper du docteur Daubry et de Le Verdier, le fondé de pouvoirs qui, maintenant, causaient ensemble, l'infirme ne détachait pas son regard de Régine.

Trois hommes, gilets en cœur, boutonnière fleurie, se tenaient auprès d'elle.

Ils riaient très haut.

Et lui, Pierre, devinait ce qu'ils pouvaient dire à une femme jeune encore, jolie, presque veuve en somme, et une colère sourde, une rage folle lui tordaient le cœur.

Pourtant, cette fête, cette soirée, c'était lui qui en avait eu l'idée. Car s'il avait peur pour Régine de la promiscuité de tant d'hommes enfiévrés par sa rayonnante beauté, il avait encore plus peur de l'ennui qui, dans la solitude, s'empare de l'âme d'une femme et la pousse à la faute fatalement. De deux maux il avait cru choisir le moindre.

Mais il souffrait comme jamais peut-être encore il n'avait souffert.

Tout à coup il éprouva une commotion violente.

D'abord il crut être le jouet de son imagination. Mais bientôt il ne put conserver aucun doute !

Grâce à une glace fixée au mur, en face de lui, il venait d'assister à une scène rapide, stupéfiante, à une scène qui avait échappé à l'attention de tous.

A l'attention de tous ? Oui, sauf à la sienne, à lui, Pierre.

Dans l'encadrement de la porte du salon, il avait vu apparaître Jenny, la femme de chambre de Régine. A la vue de celle-ci, la mère de Marcelle, troublée, n'avait pas été maîtresse d'un léger mouvement de surprise. Du regard, elle avait posé à la domestique une interrogation muette à laquelle cette dernière avait répondu en inclinant la tête, affirmativement. Sans aucun doute, les deux femmes s'étaient comprises, car, tout de suite, sous un prétexte futile laissant là le trio des clubmen avec qui elle s'entretenait, Régine s'était rapprochée de la porte. Des mains de Jenny elle avait pris un léger fichu de soie qu'elle avait jeté sur ses épaules nues, puis derrière la servante, sans que nul parmi les invités se fût aperçu de rien, elle avait quitté le salon.

Mme REGINE SARTOLLES

Les yeux hypnotisés, le banquier l'avait regardée disparaître.

Dieu, son soupçon se précisait !

Dans quel but secret, furtivement, en dépit de toute prudence, de toute retenue, Régine, à cette heure, abandonnait-elle le bal ?

Où allait-elle ?

C'était donc vrai, que son existence renfermait un mystère ?...

...Qu'elle était coupable ?...

Pierre Sartolles eut comme un éblouissement. Tout le sang lui monta au visage.

.....

A peine dans le vestibule, Régine interrogea la femme de chambre.

— Je t'ai bien comprise, n'est-ce pas ? C'est Simone qui est là ?

— Oui, madame. Je l'ai conduite dans le petit boudoir du rez-de-chaussée. Personne ne se doute de sa présence ici.

Régine crut devoir exprimer sa satisfaction.

— J'ai foi en ton intelligence, en ton dévouement. Tu m'en as donné mille preuves. Merci Jenny. A présent retourne à l'office. Au cas où j'aurais de nouveaux ordres à te donner, je te ferais appeler.

Avant congédié la servante elle s'éloigna — afin d'éviter toute rencontre importune — dans l'escalier de service, descendit les marches rapidement, puis une fois au rez-de-chaussée elle traversa une enfilade de pièces désertes, souleva une draperie, se trouva dans une petite chambre tendue d'étoffes lilas et qu'éclairaient deux bougies allumées par Jenny à l'un des candélabres de la cheminée.

Debout près d'un guéridon se tenait une jeune fille de vingt-deux à vingt-trois ans. Son visage était doux et triste. Un costume tailleur gris foncé mettait en relief la beauté, la souplesse d'un corps dont les formes se devinaient impeccables.

D'un élan spontané, Régine s'avança vers elle, ouvrit tout grand les bras.

— Simone... ma chérie... comment as-tu fait pour venir ce soir ? Ton père ?...

La jeune fille eut un sourire amer.

— Oh ! vous savez bien, ma tante, mon père s'occupe peu de moi !... Rien ne peut le distraire de ses grands travaux historiques.... La plupart du temps il oublie même qu'il possède une fille. Il laisse Miss Mary ma gouvernante, le soin de me conduire au théâtre. Autour de moi, je n'ai personne pour me surveiller.

Et avec un soupir, elle ajouta :

— ...Personne pour m'aimer.

Régine la serra avec force contre sa poitrine.

— Chère mignonne ! J'aurais tant voulu remplacer près de toi la mère que tu as perdue alors que tu étais une enfant encore. Hélas ! le destin ne l'a pas permis. Un malentendu ancien a creusé un fossé entre ton père et mon mari. Ils sont frères, le même sang coule dans leurs veines, ils auraient dû s'aimer et c'est la haine qui a germé dans leur cœur. Et moi qui t'eusse accueillie ici comme ma fille, moi qui eusse fait de toi... avec joie... la sœur aînée de Marcelle, je suis obligée de te recevoir secrètement, en me cachant de Pierre comme si je commettais une faute. Et encore pour cela ai-je besoin de la complicité de domestiques.

— Oh ! je sais... vous êtes infiniment bonne... Vous avez acquis à ma gratitude un droit imprescriptible.

— Tais-toi. Embrasse-moi encore. Ah ! pauvre, pauvre petite !...

(A suivre)